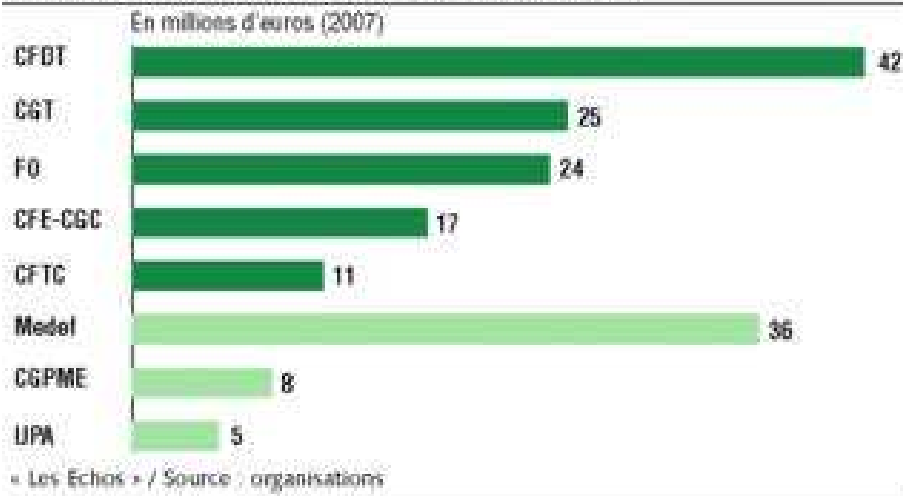


FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE  
BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON  
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 12/09

1

**Le budget des syndicats et du patronat**



1. Propriété du fonds souverain du Qatar, Cegelec traverse bien la tourmente
2. Rome met à l'étude un plan de soutien de la construction
3. TVA à 5,5% dans le bâtiment maintenue au-delà du 31 décembre 2009
4. Le crédit à la consommation sert de plus en plus à boucler les fins de mois
5. Hortefeux s'attaque à la comptabilité du patronat et des syndicats
6. La maison individuelle garde l'espoir
7. Wienerberger : la crise frappe de plein fouet le numéro un mondial de la brique
8. Force Ouvrière : "Le mouvement social est en train de se radicaliser"
9. « La poussée du chômage n'en est qu'à ses débuts »
10. L'assurance-maladie privée de conseil d'administration
11. L'Unedic va réduire de 25 % ses subventions aux partenaires sociaux
12. Stora Enso émet un avertissement sur ses résultats
13. Journée du 19 mars : les syndicats ont refait le plein dans la rue
14. Grèves : Environ 300 000 manifestants dans les rues de l'Ouest
15. Un recul du PIB de l'ordre de 3 % se profile en 2009
16. L'unité syndicale marque le pas après la mobilisation record du 19 mars
17. Le secteur de la construction perdrait 38.000 emplois au premier semestre
18. Fillon exclut "un nouveau plan de relance", défend les mesures déjà adoptées
19. Jean-Claude Mailly: les syndicats déterminés "à maintenir la pression"
20. Le prix du gaz va baisser de 11,3% au 1er avril
21. Chômage : rien ne va plus
22. Une semaine marquée par la forte mobilisation des salariés
23. France : le salaire mensuel de base a progressé de 0,3% au quatrième trimestre
- 24. Emploi intérieur total dans la construction (Source Insee)**

Les échos 16 mars 2009

## Propriété du fonds souverain du Qatar, Cegelec traverse bien la tourmente

Le groupe d'ingénierie électrique vient d'être acheté par un fonds souverain qatarien. Claude Darmon, le président de Cegelec, explique aux « Echos » la stratégie de cette société discrète, ex-division d'Alcatel, qui emploie pourtant 25.000 personnes ! Et Claude Darmon se dit relativement serein sur les perspectives qui se dégagent pour l'entreprise cette année.



Cegelec, ancienne division d'Alcatel, mais aussi d'Alstom, puis détenu successivement par plusieurs fonds d'investissement, traverse bien la crise. Il est vrai que cette société d'ingénierie électrique discrète dispose depuis la fin du mois d'octobre d'une bonne assise, puisqu'elle est désormais la propriété du fonds souverain du Qatar, ce type d'actionnaires étant connus pour leurs investissements de longue durée. De plus, sur le plan conjoncturel, le groupe a enregistré l'année dernière une hausse de 13,1 % de son bénéfice opérationnel, à 157 millions d'euros. Et son chiffre d'affaires a augmenté de 3,1 % à périmètre comparable, à 3 milliards d'euros, tandis que son carnet de commandes a progressé de 13 %, à 3,22 milliards.

« L'année 2008 s'est très bien passée », explique aux « Echos » son président, Claude Darmon, au siège du groupe à Saint-Denis, avec vue imprenable sur le Stade de France. Ce polytechnicien de soixante-six ans, à la tête de l'entreprise depuis 2001, dirige aujourd'hui 25.000 personnes, qui travaillent dans l'industrie, les infrastructures et le tertiaire. Il devrait passer le flambeau de sa présidence dans les six mois qui viennent : « Il n'est pas mauvais de renouveler le management et les équipes », souligne-t-il avec le sourire. Mais le choix de son successeur appartiendra au fonds souverain.

Pour l'heure, Claude Darmon se montre relativement serein sur les perspectives qui se dégagent pour 2009 - une fois n'est pas coutume dans l'univers économique actuel. « Notre chiffre d'affaires devrait augmenter de 3 % à 4 % sur la période et nos commandes devraient rester stables. Quant à notre résultat opérationnel, il devrait s'inscrire en légère augmentation », martèle-t-il.

### Croissance externe

Cegelec devrait d'ailleurs tirer profit de sa prise de contrôle par Qatari Diar, une filiale du fonds souverain du Qatar spécialisée dans l'immobilier, qui a développé depuis sa création en 2005 un portefeuille de plus de 40 projets dans une vingtaine de pays à travers le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe. « Ce fonds va nous aider à nous développer au Moyen-Orient, mais aussi en France, au Maroc ou ailleurs... De plus, ils nous apportera son soutien pour les différents projets du Qatar », estime Claude Darmon.

Le fonds souverain a, par ailleurs, les poches profondes, profitant des rentes pétrolières et pourrait aider Cegelec pour des acquisitions de tailles importantes. Mais pour des opérations de croissance externe de moindre envergure, le groupe peut compter sur ses propres forces : l'an dernier, il a ainsi dégagé une trésorerie libre de 213 millions d'euros.

Il a d'ailleurs procédé à l'acquisition de 8 sociétés en France, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas, représentant un chiffre d'affaires en année pleine de 75 millions d'euros supplémentaires.

### **Plus d'internationalisation**

De plus, le fonds n'a pas pris 100 % du capital de Cegelec, mais en a laissé 18 % à près d'un tiers du personnel. Et, en juin prochain, 2 % des actions seront proposées cette fois à la totalité des salariés, par le biais d'un fonds commun de placement d'entreprise. Autre mesure qui devrait soutenir la société : sa volonté de s'internationaliser davantage. Elle réalise, pour l'instant, 54 % de son chiffre d'affaires en France, 30 % en Europe et 16 % dans les marchés dits « émergents », une part qu'elle veut porter à 25 % dans les quatre années à venir. En se développant davantage dans les pays où elle est déjà présente : Algérie, Maroc, Cameroun, Angola, Brésil, Indonésie, Chine... Ou en entrant dans de nouveaux territoires prometteurs, comme le Vietnam.

De plus, le groupe met l'accent sur des secteurs qui se portent bien, en l'occurrence l'énergie (les rénovations de centrales nucléaires, les traitements des déchets, l'éolien...), la santé (les hôpitaux, les maisons de retraite...), la maintenance. Ce qui compense les difficultés dans la sidérurgie ou l'automobile, où il est peu présent, mais aussi le secteur de la construction. Enfin, Claude Darmon a décidé de vendre des projets clefs en main, notamment dans le domaine de l'éolien, du photovoltaïque, des centrales à gaz, de l'hydroélectricité... Des programmes de taille moyenne qui permettent de doper le chiffre d'affaires

### **Rome met à l'étude un plan de soutien de la construction**

DE NOTRE CORRESPONDANTE À MILAN.

Le bâtiment, source importante d'emplois, va venir au secours de la croissance italienne. Le gouvernement a examiné vendredi un plan de 550 millions d'euros destiné à la construction de 20.000 logements sociaux, qui sera géré par les régions. Outre ce plan, Rome cherche à encourager les travaux d'agrandissement et de restructuration des immeubles existants. Il souhaite ainsi simplifier les démarches pour l'extension d'un logement jusqu'à 20 % de sa surface. Pour les immeubles bâtis avant 1989, est aussi prévue la possibilité de les reconstruire, en augmentant leur surface jusqu'à 30 %. Le tout en ouvrant aux communes la faculté de faire des allègements fiscaux.

### **Emoi des écologistes**

Les textes pourraient prévoir l'augmentation des cas pour lesquels un permis de construire ne sera plus nécessaire et la suppression de ce permis au profit d'un certificat signé du responsable du projet. A l'inverse, les sanctions en cas d'abus pourraient être durcies, en particulier dans les zones protégées. Selon le Cresme, un centre d'études spécialisé dans la construction, l'effet de ces mesures pourrait être évalué à 59 milliards, dans l'hypothèse où 10 % des propriétaires de maisons individuelles profiteraient de ces mesures.

Dans ce contexte, la possibilité de rendre permanente une TVA réduite de 10 % pour ce type de travaux, que l'Italie a obtenu lors du dernier Conseil Ecofin, tombe à pic. Cette « révolution », voulue par Silvio Berlusconi, qui en attend des « *effets extraordinaires* » a cependant suscité l'émoi des écologistes, qui craignent que le pays, déjà densément bâti, ne soit submergé par une marée de béton. Souci partagé par un des alliés du chef du gouvernement, la Ligue du Nord, elle aussi sensible aux problèmes d'environnement. Il n'y aura pas de « cimentification sauvage », a promis le chef du gouvernement, il s'agit seulement de bon sens.

Le Conseil national des ingénieurs a lui aussi applaudi à ces mesures. Le projet a donc été repoussé de quelques jours afin de mieux le peaufiner.

Dans le même temps, le gouvernement cherche à renforcer la protection des chômeurs. Il vient ainsi de doubler les indemnités prévues pour les travailleurs précaires en fin de contrat. Ceux-ci devraient recevoir une allocation unique de 20 % de leur revenu de l'année précédente.

Les échos 16 mars 2009

### **TVA à 5,5% dans le bâtiment maintenue au-delà du 31 décembre 2009**

Nicolas Sarkozy a indiqué lundi à l'Union professionnelle des artisans (UPA) que le taux de TVA dans le bâtiment serait maintenu à 5,5% au-delà du 31 décembre 2009, a affirmé à l'AFP le président de l'UPA Pierre Martin, après un entretien avec le chef de l'Etat.

Le point 16 mars 2009

### **Le crédit à la consommation sert de plus en plus à boucler les fins de mois**

Plus de 9 millions de Français détiennent un crédit à la consommation, un outil censé permettre aux ménages de financer leurs gros achats mais qu'ils utilisent de plus en plus pour boucler leurs fins de mois, au risque d'aggraver le surendettement.

#### **PLACE DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION DANS L'ENDETTEMENT DES MÉNAGES :**

Fin novembre 2008, 52,6 % des ménages français, soit près de 14 millions, détenaient un crédit, dont 5,7 millions un crédit à la consommation, 5 millions un crédit immobilier et 3,35 millions les deux, d'après l'Observatoire des crédits aux ménages.

Au total, 9,05 millions (33,8 %) de ménages sont endettés au titre des différentes formes de crédit à la consommation (hors découvert).

#### **DIFFÉRENTS TYPES DE CRÉDIT :**

- Le *prêt personnel* sert à financer tout type de projet. Le capital est remboursé. Le montant emprunté, la durée et le taux sont fixes : ils se situent entre 4,5 % et 9,5 % selon le montant et la durée choisis.

- Le *crédit renouvelable* (revolving, permanent ou réserve d'argent) est le deuxième en termes d'encours, avec 33 milliards d'euros.

L'organisme de crédit met à la disposition du client une somme qu'il peut utiliser, en totalité ou partiellement, quand il le souhaite. Celle-ci se renouvelle au fur et à mesure des remboursements. Les taux pratiqués pour ce type de crédit varient entre 13 % et 20 % (hors offre promotionnelle).

- Le *crédit affecté* est destiné à l'achat d'un bien déterminé, pour lequel le montant emprunté et toutes les caractéristiques sont déterminés à la souscription. Les taux sont sensiblement les mêmes que pour le prêt personnel.

#### **RECOURS AU CRÉDIT À LA CONSOMMATION :**

La finalité du crédit est de permettre aux ménages de financer de gros achats auxquels ils n'auraient pas pu prétendre simplement en épargnant.

Le plus souvent, les ménages s'endettent à court terme pour pouvoir rapidement réaliser un projet (travaux, remplacement de la voiture, équipement du logement, voyage, etc.). "Toutefois, apparaît ces dernières années un recours au crédit pour un certain nombre de ménages, qui relève moins d'un choix que d'une obligation pour maintenir un niveau de vie et pour financer leurs dépenses incompressibles (vie courante, logement, santé)", souligne l'UFC.

Selon un rapport du Conseil économique et social datant de 2007, plus du quart des ménages font appel aux crédits revolving pour financer des dépenses de consommation courante ou payer une facture exceptionnelle.

### ... SURTOUT DES MÉNAGES MODESTES :

S'agissant du crédit revolving, un rapport paru en décembre pointe une "surreprésentation des emprunteurs appartenant aux classes populaires", dont les revenus annuels sont compris entre 11.400 et 21.000 euros.

Les ouvriers et les retraités en sont les principaux utilisateurs.

### SURENDETTEMENT :

Selon la Banque de France, plus de 926.000 dossiers ont été déposés auprès des commissions de surendettement de janvier 2004 à décembre 2008 (185.000 par an en moyenne). Entre 2007 et 2008, le nombre de dépôts a progressé de 3 %.

Sur ce total, 780.000 demandes ont été acceptées. L'endettement moyen par dossier est de 38.500 euros.

Les crédits renouvelables sont présents dans 84 % des dossiers, contre 8 % pour les crédits à l'habitat.

Les échos 17 mars 2009

### Hortefeux s'attaque à la comptabilité du patronat et des syndicats

Le ministre du Travail reçoit demain le Conseil national de la comptabilité. Il doit décider du seuil à partir duquel les organisations professionnelles devront, à l'avenir, faire certifier leurs comptes.



*Passer de l'ombre à la lumière.* » Tel est l'objectif du gouvernement, un an et demi après l'éclatement de l'affaire UIMM (lire ci-dessous). Le ministre du Travail, Brice Hortefeux, reçoit demain une délégation du Conseil national de la comptabilité (CNC) pour faire le point sur les textes d'application de la loi du 20 août 2008 portant réforme de la représentativité. Loi qui découlait elle-même d'une position commune arrêtée entre partenaires sociaux au printemps dernier, laquelle avait acté le principe de la « *transparence* ».

Le CNC, qui dépend de Bercy, a mis en place un groupe de travail présidé par Jean-Louis Bancel, vice-président délégué du Crédit Coopératif. Depuis bientôt un an, les professionnels du chiffre - experts-comptables et commissaires aux comptes - se réunissent discrètement, deux fois par mois, avec les représentants des huit organisations officielles (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, CGPME, Medef et UPA). Leur mission : dessiner les contours du futur arrêté interministériel devant définir un « plan comptable » applicable aux organisations professionnelles et syndicales, ainsi que les décrets devant préciser le périmètre de consolidation des comptes et les obligations de publicité.



Le CNC a déjà rendu un premier avis, début février. Comme l'indiquait hier « La Tribune », celui-ci explique vouloir faire avec les confédérations et toutes leurs composantes, déclinées par branches et par territoires, ce qui avait été fait avec les associations dans les années 1990, à la suite du scandale de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) : obliger à la transparence financière, par le recours à la certification, ce qui obligera à détailler et à justifier toutes les recettes et toutes les dépenses.

### **Seuil global de ressources**

La question est de savoir où commence cette certification. Dans les entreprises, le seuil est fixé à 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Dans les associations, le déclenchement se produit lorsque les subventions publiques annuelles dépassent 153.000 euros (un critère qui ne fait pas sens pour les syndicats qui perçoivent peu de subventions). Dans les syndicats, l'idée est de s'appuyer sur un seuil global de ressources, que les ministères du Travail et de la Justice détermineront en fonction du nombre d'organisations qu'ils souhaiteront faire entrer dans le champ de la loi. « *Elles auront leur propre système en fonction, évidemment, du régime fiscal et social des cotisations de leurs adhérents* », précise l'entourage de Brice Hortefeux.

Les intéressées sont d'accord sur le principe. Mais elles restent sur la défensive, au motif qu'un seuil trop bas ferait peser des coûts de certification « *insupportables* » pour les petites structures en région. Elles l'avaient dit à Xavier Bertrand avant qu'il quitte le gouvernement et souhaitent alerter son successeur au plus vite sur ce point.

### **Le calendrier**

Demain, le Conseil national de la comptabilité (CNC) présente l'avancée de ses travaux au ministre du Travail, Brice Hortefeux. **Le 23 mars**, il réunit à nouveau les partenaires sociaux. **Le 7 avril**, la commission des normes comptables privées se réunit à son tour avec les professionnels du chiffre. **Le 2 juin**, le collège du CNC rend son avis sur les projets de textes réglementaires. Le gouvernement souhaite publier ceux-ci avant la fin de l'année, de façon à ce qu'ils s'appliquent progressivement en trois ans, **à l'horizon de 2012**.

### **Débrayage à Otor Dauphiné (38) pour les salaires - une 1<sup>ère</sup> depuis 18 ans !**

Hier, la majeure partie des 200 salariés d'OTOR Dauphiné (38440 St Jean de Bournay), qui fait partie du Groupe papetier OTOR, un des leaders européens de l'emballage, ont manifesté en procédant par tranche de deux heures, toutes les huit heures, à l'arrêt de l'usine. Des débrayages ont ainsi été effectués entre 9h à 11h, 15h à 17h et 23h à 1h.

Il s'agit du 1er mouvement de grève dans l'entreprise depuis 18 ans, date de l'implantation du site. Les délégués syndicaux Malik Oscar, de la CGT, et Philippe Charreton, de FO, regrettent un certain manque d'ouverture dans le cadre des négociations salariales pour 2009.

La direction propose en effet une augmentation de 1% en mars et 0,3% en septembre suivant l'indice INSEE. Les responsables syndicaux pensent que la seconde augmentation ne sera pas possible vue le contexte économique.

De plus, depuis quatre ans, les salariés n'ont aucune participation aux bénéfices. Ils trouvent également anormal que le groupe Carlyle, constitué principalement de riches américains et qui détiennent majoritairement les actions, se soient partagés 11 millions de bénéfices pour 2008.

Philippe Charreton et Malik Oscar cherchent aussi à harmoniser les salaires par rapport aux autres sites.

Mardi, le président Gilbert Aiassa n'était pas présent, en fin de matinée ce 18 mars, une rencontre est envisagée avec le directeur Gabriel Pages et le DRH Firmin Baez.

De notre correspondant local HELENE MOLLARD

Le moniteur 17 mars 2009

## La maison individuelle garde l'espoir

Face à la crise, la maison individuelle mise sur les primo-accédants. Le développement durable lui ouvre aussi des capacités de rebond.

Dans une interview accordée au Moniteur Hebdo, Christian Louis-Victor, président de l'Union des maisons françaises, évoque une crise de confiance plutôt qu'un "credit crunch".

Frappé comme tout l'immobilier par la crise, le secteur de la maison individuelle refuse de céder au pessimisme et trouve dans la situation actuelle des raisons d'espérer. Certes, le troisième trimestre a été effroyable – le décrochage des ventes a été de l'ordre de 35% depuis septembre – mais la chute a été moins forte en 2008 dans le diffus que dans le collectif : - 23% contre - 40% respectivement. En outre, la primo-accession, qui représente encore une bonne moitié des ventes, a été moins frappée (- 11%) que la secondo-accession (- 31%), victime à la fois du tour de vis sur le crédit et du ralentissement du marché de l'ancien.

L'Union des maisons françaises (UMF) mise donc sur le redémarrage de la primo-accession, grâce au sérieux coup de pouce donné par la simplification du Pass foncier (1) et par le doublement du prêt à taux zéro en 2009. La mesure est forte : une famille de trois personnes, achetant une maison à 150 000 euros en zone A (tendue) pourra obtenir un prêt à 0% de 45 000 euros contre 25 000 euros auparavant, par exemple. Dans les zones B (moins tendues), elle disposera de 36 000 euros au lieu de 19 000 pour financer une maison de 120 000 euros. En revanche, il ne faut pas espérer un redémarrage de la secondo-accession – ceux qui vendent un bien pour en acheter un autre – tant que le marché de l'ancien n'est pas purgé.

Preuve que cet espoir de redémarrage ne relève pas de la méthode Coué, le début 2009 a été bien moins mauvais que la fin 2008. Numéro deux du secteur avec un chiffre d'affaires de 498,2 millions d'euros en 2008 (+ 2%), Maisons France Confort note « malgré les conditions climatiques défavorables » en janvier, « une reprise des commandes qui, si elles restent inférieures de 15% à celles de janvier 2008, inverse la tendance constatée au 4e trimestre ». Les toutes récentes statistiques sur les mises en chantier montrent d'ailleurs un recul infiniment moins marqué dans l'individuel pur (- 2,8%) pendant le trimestre terminé fin janvier que dans le reste du logement (- 36,2% pour le collectif).

### Petite révolution silencieuse

Autre source potentielle de rebond pour la maison individuelle : le développement durable. L'UMF a poussé à la création du prêt à taux zéro vert, rebaptisé par le Grenelle de l'environnement « éco-PTZ ». « Structurellement, techniquement, socialement, économiquement, le développement durable est porteur », assure Christian Louis-Victor, son président. Il a imposé à ses adhérents de mettre à leur catalogue une maison BBC dès ce trimestre. André Caron, fondateur de Caron marketing, estime à 16 000 euros le surcoût lié à une maison BBC, se ventilant moitié/moitié entre le bâti et les équipements (sur la base d'un prix moyen de 110 000 euros). Il s'avère d'ailleurs que, contrairement à ce que la profession prévoyait, les modes constructifs traditionnels résistent aux impératifs de la maison BBC. Cette démarche a une conséquence inattendue au sein de la profession, comme l'explique Duperret, délégué général de l'UMF : « On assiste à une petite révolution silencieuse. On reprochait souvent aux constructeurs de maisons individuelles de n'être que des vendeurs. Avec le développement durable, les commerciaux doivent partager le pouvoir avec les techniciens », note-t-il. Les jeunes acheteurs se montrent les plus intéressés par ces produits. Comme ils se montrent sensibles à la maison à ossature bois, réputée « écologiquement correcte » : alors qu'elle représentait 4% du marché en 2001, sa part a grimpé à 7% en 2008.

Autre marché lié au développement durable, la réhabilitation. La réussite de Geoxia avec son concept Phénix Evolution donne des idées à d'autres. Créé il y a plusieurs années, Phénix Evolution a permis de rénover ou agrandir 4 000 maisons par an. Il élargit son offre aux autres maisons du groupe. Confrontés à un ralentissement du neuf, les constructeurs pourraient être tentés de réactiver le fichier de leurs anciens clients pour leur faire des offres de rénovation thermique de leurs maisons. « On est passé d'une vision morcelée au bouquet de travaux.

Il manque à l'ancien une offre d'ensemblier. On se verrait bien dans ce rôle », confie Dominique Duperret.

Patrick Vandromme, P-DG de Maisons France Confort, nuance le propos : « Nous l'avons déjà fait en 1993 mais c'était un service réservé à nos anciens clients. Cela nous a permis de comprendre qu'il fallait y aller uniquement pour des gros travaux, de plus de 30 000 euros », raconte-t-il. Avant de reconnaître qu'il y a « une concurrence artisanale énorme » sur ce marché. La formule est pudique : les artisans sont vent debout contre l'idée de voir les constructeurs sur ce terrain, qu'ils comptent bien investir.

1) Le Pass foncier permet de payer le terrain après avoir remboursé le bâti.

**Christian Louis-Victor, président de l'Union des maisons françaises : « Une crise de confiance plutôt qu'un "credit crunch" »**

**Comment analysez-vous la crise ?**

Pour investir dans l'immobilier, il faut avoir confiance dans l'avenir. Et, je crois que nous sommes plutôt confrontés à une crise de confiance qu'à un « credit crunch ». Il y a quelques jours, un jeune couple de 35 ans, lui fonctionnaire d'Etat et elle, professeur de maths, m'expliquait qu'il reportait son projet de construction... alors que rien ne le menace professionnellement !

Mais il y a aussi en France un gros besoin de logements. Nous constatons d'ailleurs que les primo-accédants et les ménages les plus modestes commencent à revenir dans les agences ou sur internet.

**La hausse du baril ne rend-il pas vos clients plus sensibles à la question de l'éloignement ?**

Ce sont les cadres qui sont les plus déstabilisés par le manque de visibilité des prévisions. Les petites gens prennent leur courage à deux mains et sautent le pas. Comme la maison individuelle est, dans une large mesure, de l'accession sociale à la propriété, nous sommes à l'aube de l'espoir.

**Faut-il s'attendre à des difficultés de constructeurs ?**

Je suis à la tête du premier garant des constructeurs – "Compagnie européenne de garantie et de caution" (CEGC) – et, à ce jour, j'ai eu zéro sinistre. Mais, en 2009, nous redoutons une sinistralité plus forte. Nous encourageons les entreprises à former leurs salariés plutôt que de s'en défaire.

*Propos recueillis par François Vaysse*

## Wienerberger : la crise frappe de plein fouet le numéro un mondial de la brique

L'effondrement mondial de la construction de logements a fait plonger de 65 % le résultat net de l'autrichien, à 103 millions d'euros. Il prévoit une nouvelle dégradation et va fermer une vingtaine de sites de production.



Numéro un mondial de la brique et numéro deux européen des tuiles, le groupe autrichien Wienerberger avait logiquement été porté par le boom immobilier de ces dernières années. Tout aussi logiquement, il est frappé de plein fouet par l'effondrement actuel de la construction de logements. Son résultat net a reculé de 65 % l'an dernier, à 103 millions d'euros, et son résultat opérationnel (Ebit) a cédé 32 %, à 240 millions. Seule consolation : les analystes s'attendaient à pire et le chiffre d'affaires du groupe n'a baissé que de 2 %, à 2,43 milliards. Un exploit si l'on considère sa glissade ininterrompue en Amérique du Nord, où il a réalisé l'an dernier 10 % de ses ventes, contre 13 % en 2007 et 16 % il y a deux ans. Mais, dans certains pays, il a mieux résisté. En France, en particulier, où il réalise 7 % de ses ventes, « *les briques en terre cuite destinées à l'intérieur des murs ont gagné des parts de marché face au béton* », se félicite-t-on dans le groupe. Wienerberger a aussi limité les dégâts en Europe occidentale grâce à son absence d'Espagne, le pays le plus touché par la crise immobilière avec la Grande-Bretagne. Mais nulle part ailleurs il n'est épargné, même l'Europe de l'Est enregistrant un net repli depuis le quatrième trimestre, après avoir maintenu jusqu'en septembre une activité stable par rapport à 2007. Le retournement des marchés est donc maintenant général.

### Préserver la trésorerie

« *Nous nous attendons à une année 2009 extrêmement difficile* », a souligné le groupe hier, en prévoyant une nouvelle dégradation des marchés de la construction de logements, y compris du marché américain, déjà très bas mais qui, selon son analyse, n'aurait pas encore touché le fond.

La priorité est désormais de préserver la trésorerie, sachant que l'endettement net du fabricant autrichien a grimpé de 57 % l'an dernier, à 890 millions d'euros, du fait des investissements et des dividendes versés. Certes, la dette reste contenue puisqu'elle ne représente encore que 36 % des fonds propres et « *nous ne pensons pas, à ce stade, qu'une augmentation de capital soit nécessaire* », assure Wienerberger. Mais, pour la réduire d'une centaine de millions, il renonce à verser un dividende cette année. Surtout, ses 15.200 salariés, répartis dans 26 pays, attendent que le couperet tombe. Le groupe, qui a déjà fermé l'an dernier 27 sites de production sur un peu plus de 200, compte en fermer une vingtaine de plus cette année et réfléchit actuellement aux pays à inclure dans ce nouveau plan de réduction de ses capacités.

Aucune information n'a été donnée sur les sites potentiellement concernés lors de la conférence que le groupe a tenue hier matin à l'intention des analystes. Wienerberger compte 11 sites en France, où il emploie un millier de personnes.

Capital 18 février 2009

### **Force Ouvrière : "Le mouvement social est en train de se radicaliser"**

*A la veille d'une nouvelle journée de mobilisation des syndicats, la pression monte. Les plans de licenciement se multiplient et le climat se tend dans de nombreuses entreprises. Michelle Biaggi Secrétaire confédérale de Force Ouvrière explique pourquoi le mouvement pourrait s'amplifier. Elle demande non pas un geste au gouvernement mais un changement de politique. Elle revient aussi sur la polémique entre les syndicats et le Medef.*

### **Capital.fr: Continental, Sony... le climat social se tend en France. Cela peut-il dégénérer?**

**Michelle Biaggi** : Le mouvement social est en train de se radicaliser car les salariés sont aujourd'hui exaspérés. Les promesses de campagne de Nicolas Sarkozy - travailler plus pour gagner plus - n'ont pas été respectées. Chez Continental, ils ont travaillé plus pour gagner moins et ensuite pour perdre leur emploi... Ce qui s'est passé chez Continental ou Sony peut faire tâche d'huile car avec l'aggravation de la crise et devant les difficultés rencontrées par les entreprises certains salariés n'auront bientôt plus rien à perdre. Le 19 mars sera-t-il le point de départ d'un mouvement plus vaste?

### **Capital.fr: Allez-vous appeler à reconduire la grève ?**

**Michelle Biaggi** : Je ne peux pas vous le dire aujourd'hui. Les organisations syndicales se réunissent vendredi pour décider de la suite à donner au mouvement. Tout dépendra de la mobilisation dans les entreprises : dans certaines sociétés la grève pourrait être reconduite. Le mouvement pourrait donc s'amplifier.

### **Capital.fr: François Fillon a laissé entendre qu'il n'y aurait pas de geste supplémentaire. Qu'attendez-vous de la journée de mobilisation de demain?**

**Michelle Biaggi** : Nous n'attendons pas un geste du gouvernement mais un changement radical de la politique, qui est menée. Nous ne sommes évidemment pas contre le plan de relance de François Fillon, mais ces mesures n'auront pas d'effets sur le quotidien des Français avant 6 à 12 mois. Or c'est aujourd'hui que les salariés ont besoin d'aide. Le gouvernement pourrait par exemple augmenter le Smic, point de départ d'une renégociation générale des salaires.

### **Capital.fr: Le gouvernement met en avant le peu de marge de manœuvre dont il dispose en raison de l'explosion des déficits...**

**Michelle Biaggi** : Pour trouver des moyens supplémentaires, le gouvernement peut revenir sur le bouclier fiscal. Baisser la TVA dans la restauration peut aussi être couteux surtout si cette mesure ne bénéficie pas aux salariés.

**Capital.fr: Le Medef critique la journée de demain en mettant en avant le coût économique de la grève...**

**Michelle Biaggi** : Une journée de grève n'est évidemment pas sans conséquence. Mais il existe des préavis. Et nous sommes toujours prêts à négocier en amont avant de faire grève. Pourtant, force est de constater qu'il faut toujours descendre dans la rue pour commencer à négocier. Cette polémique est vaine, le patronat veut licencier plus facilement, être exonéré de charge, repousser l'âge de la retraite... le Medef prône tout simplement un retour au Moyen-âge : le salarié travaille quand on lui donne du boulot et il doit en plus se satisfaire de cette situation. Ce n'est plus acceptable.

Propos recueillis par Frédéric Cazenave

**Les échos 19 mars 2009**

**PIERRE FERRACCI - PRÉSIDENT DU GROUPE ALPHA, CABINET DE CONSEIL AUX COMITÉS D'ENTREPRISE**

**« La poussée du chômage n'en est qu'à ses débuts »**

*Vous attendez-vous à une forte mobilisation aujourd'hui ?*

Le privé sera plus représenté que d'ordinaire et il n'y a pas de raison que le public se mobilise moins. Les syndicats ont réussi à fédérer et à canaliser les mécontentements. Leur appel sera donc très suivi, sans doute dans les mêmes proportions que le 29 janvier. Nicolas Sarkozy doit prendre conscience qu'il est face à une mobilisation forte et atypique.

D'ordinaire, il y a un jeu de vases communicants. Soit c'est l'angoisse du chômage, soit c'est la revendication salariale qui domine. Le mouvement social actuel couple peur du chômage et exigence de pouvoir d'achat, avec, en plus, le sentiment que certaines entreprises qui en ont les moyens n'assument pas leur responsabilité sociale. Le message au gouvernement est simple : il faut une relance plus forte, plus sociale et plus juste. Les mesures annoncées le 18 février sont insuffisantes. Une partie importante de la population est en train de tomber dans la pauvreté.

*Ce sont pour l'essentiel les fins de contrats précaires qui ont alimenté la hausse du chômage, plus que les restructurations. Comment voyez-vous les prochains mois ?*

Premier cabinet de conseil aux comités d'entreprise, nous intervenons dans de nombreuses restructurations. Nous pensons que la poussée du chômage n'en est qu'à ses débuts. Au deuxième trimestre, si on n'y prend pas garde, on va devoir faire face à un déferlement de plans sociaux impressionnant. Les entreprises qui ont retardé le lancement de leur restructuration compte tenu de la crise ne vont pas pouvoir tenir encore longtemps.

Et il ne faut pas minorer l'impact de l'effet d'aubaine de la crise. Je parle de ces entreprises qui utilisent la crise pour justifier une restructuration destinée simplement à satisfaire leurs actionnaires.

*Nicolas Sarkozy les a mises en garde, mais le gouvernement a-t-il aujourd'hui les moyens d'empêcher ces restructurations ?*

Pour empêcher les comportements opportunistes, il faudrait au moins imposer des mesures de conditionnalité sociale sur certaines aides, ce qui ne semble pas d'actualité. Cela dit, on ne peut pas tout demander à l'Etat. Il faut aussi renforcer les pouvoirs des salariés. L'obligation d'informer le CE des aides publiques dont bénéficie l'entreprise annoncée par Nicolas Sarkozy est une bonne chose. Mais il faudrait aussi que les représentants du personnel puissent intervenir au moment des choix stratégiques.

*S'il se refuse à revenir sur les heures supplémentaires, le gouvernement mise beaucoup sur le chômage partiel. Qu'en pensez-vous ?*

13

Les mesures concernant les heures supplémentaires sont inadaptées à la conjoncture. C'est d'ailleurs pour cela que j'ai signé la pétition d'« Alternatives économiques ». A contrario, concernant le chômage partiel, je suis d'accord avec Frédéric Saint-Geours, le président de l'UIMM, qui, contrairement à la présidente du Medef, Laurence Parisot, estime que la priorité est de « *maintenir le lien entre le salarié et l'entreprise* ». Le chômage partiel n'est pas la panacée, mais s'il peut avoir une chance d'éviter le licenciement, il faut le faire, à condition de mieux l'indemniser. Cela dit, je le répète, le fond du problème, ce sont les insuffisances du plan de relance. Et la meilleure façon de protéger les salariés, c'est de les former bien avant la crise. C'est ce que doit permettre le développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

*Quel regard portez-vous sur l'accord que viennent de négocier les partenaires sociaux sur le sujet ?*

L'obligation de négocier existe depuis plus de trois ans, mais la loi n'a pas donné de résultats extraordinaires. L'accord apporte un plus mais il aurait fallu aller plus loin sur le lien avec la formation.

*L'accord du 7 janvier, qui porte justement sur la formation professionnelle, ne traite-t-il pas cette question ?*

C'est bien de former les chômeurs, mais c'est encore mieux de former les salariés en poste pour leur éviter le chômage. L'accord du 7 janvier a le mérite de faire des salariés peu qualifiés une priorité aux côtés des demandeurs d'emploi et des jeunes sans qualification. Mais on peut regretter qu'il n'ouvre pas clairement la voie à la négociation du plan de formation dans les entreprises.

### **L'assurance-maladie privée de conseil d'administration**

Le tribunal administratif de Paris a annulé l'arrêté de nomination des membres du conseil de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Le gouvernement va renommer un conseil provisoire par arrêté et faire appel du jugement.

Coup de théâtre à la Caisse nationale d'assurance-maladie. Un jugement rendu le 10 mars par le tribunal administratif de Paris, révélé par l'agence AEF, a pour conséquence de dissoudre le conseil d'administration de la CNAM. Le tribunal a en effet annulé l'arrêté de nomination des membres (le conseil avait été installé fin octobre 2004) au motif que l'Unsa avait obtenu un siège sur le contingent réservé aux institutions intervenant dans le domaine de l'assurance-maladie (qui comprend aussi l'Unapl, le CISS, la Fnath, l'Unaf et le Fonds CMU).

Le gouvernement avait fait ce geste en direction de l'Unsa car cette dernière ne pouvait siéger en tant que syndicat de salariés représentatif (statut réservé à la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la CGC).

C'est la Fédération française des sociétés d'assurances qui avait fait un recours en justice en 2005. Le temps ayant passé, tout le monde avait oublié la procédure, à l'assurance-maladie comme au sein du gouvernement. La décision les a d'autant plus pris de court que le tribunal ne s'est pas contenté d'invalider le siège de l'Unsa mais l'ensemble de la composition !

## Appel

14

Pour éviter de voir invalidées les décisions prises par le conseil depuis son installation, et en particulier l'approbation de la nomination du directeur de la CNAM, Frédéric Van Roekeghem, le gouvernement va, dans les jours qui viennent, renommer par arrêté un conseil d'administration provisoire (avec une composition identique à l'exception de l'absence de l'Unsa, soit 34 sièges au lieu de 35), qui sera toujours présidé par Michel Régereau (CFDT). Et il va faire appel devant la cour administrative d'appel. Le conseil doit de toute façon être renouvelé en octobre prochain. Le cas de l'Unsa se posera alors à nouveau. Mais le syndicat autonome aura bien du mal à obtenir un siège au regard des nouveaux critères fixés par la loi réformant la représentativité des syndicats.

## L'Unedic va réduire de 25 % ses subventions aux partenaires sociaux

Patronat et syndicats se sont réunis hier pour établir des règles de transparence sur les fonds attribués par l'assurance-chômage au financement du paritarisme.

La non-reconduction des subventions de l'Unedic aux partenaires sociaux cette année fait son effet. Le dossier, soumis aux syndicats et au patronat le mois dernier (« Les Echos » du 23 février), n'a pas été glissé sous la pile. Hier, des représentants des cinq confédérations et des trois organisations patronales se sont réunis pour arrêter des règles de transparence, comme le réclame la Cour des comptes. Prenant exemple sur ce qui existe dans la formation professionnelle et l'assurance-maladie, ils se sont mis d'accord sur une procédure en deux temps. En amont, chacun présenterait un budget prévisionnel à financer comportant cinq postes, dont la participation aux instances nationales et leur préparation ainsi que le suivi et l'évaluation du système d'assurance-chômage. Mais il faudrait aussi justifier l'utilisation des fonds a posteriori.

## Crédits arrêtés pour 2009

Le dispositif doit encore être validé lors du prochain bureau de l'Unedic, le 23 avril, avant d'être mis en place, mais le montant des crédits qui seront affectés au patronat et aux syndicats est déjà arrêté par l'assurance-chômage. Uniquement, cependant, pour 2009. Lors de sa dernière réunion, le 11 mars, le bureau de l'assurance-chômage a fixé cette enveloppe qui sera réduite de 25 % par rapport à 2008, hors remboursement des frais de déplacement et retenues sur salaires. Le cumul de l'ex-subvention pour information des administrateurs et du financement de conseillers techniques devrait ainsi passer de 6 à 4,5 millions d'euros, sachant que les remboursements de frais des administrateurs, qui se montaient à 1,3 million l'an dernier, devraient se réduire au fur et à mesure de la disparition des Assedic.

Une fois bouclé le dossier au niveau de l'Unedic, les partenaires sociaux comptent interpellier Pôle emploi et le secrétariat d'Etat à l'Emploi sur le financement du paritarisme, désormais dans le cadre du service public de l'emploi. En revanche, la boîte de Pandore du partage de l'enveloppe entre les cinq syndicats et les trois organisations patronales n'a pas - encore - été ouverte. A priori, le Medef devrait continuer à toucher trois fois plus que les autres

La tribune 18 mars 2009

### **Stora Enso émet un avertissement sur ses résultats**

Le papetier finlandais estime que son résultat opérationnel au premier trimestre serait "clairement inférieur" à celui du quatrième trimestre 2008, qui était de 28,4 millions d'euros, en raison d'une demande faible.

Nouvelle déconvenue pour le papetier finlandais Stora Enso. Ce dernier avertit que son résultat opérationnel au premier trimestre sera "clairement inférieur" à celui du quatrième trimestre 2008, qui était de +28,4 millions d'euros, en raison d'une demande faible.

15

" Stora Enso s'attend à ce que son résultat opérationnel hors éléments spéciaux (NRI) et les valorisations pour le premier trimestre 2009 soit clairement inférieurs à celui enregistré au quatrième trimestre 2008, en raison de déstockages chez les clients et de la faiblesse de la demande, particulièrement dans le bois et le papier fin", indique le groupe dans un communiqué.

Le groupe indique qu'il voit la demande du marché européen rester faible durant au moins le premier semestre, du fait de la crise économique. " Stora Enso reste déterminé à préserver sa trésorerie à l'aide de réductions importantes de production, un management rigoureux de son capital humain et par d'autres moyens, même si les restrictions ont un impact négatif sur les résultats", indique encore le finlandais.

Le groupe avait réalisé une perte nette au quatrième trimestre de 655 millions d'euros, pour une perte annuelle en 2008 de 679 millions.

La croix 19 mars 2009

### **Journée du 19 mars : les syndicats ont refait le plein dans la rue**

La deuxième journée de mobilisation nationale a enregistré une participation supérieure à celle du 29 janvier

Marseille, Lyon et Bordeaux, mais aussi Reims, Amiens, Compiègne et Angoulême, ou encore Le Havre, Boulogne-sur Mer... Une fois encore, c'est la province qui a ouvert la deuxième journée de mobilisation nationale organisée par les syndicats pour réclamer au gouvernement de nouvelles mesures de relance de l'économie, par l'emploi et la consommation.

Les défilés régionaux ont enregistré une affluence supérieure à la première journée d'action, le 29 janvier, que l'on regarde les chiffres de la police ou ceux des organisateurs. À Paris, qui clôturait les 213 défilés nationaux, la manifestation intersyndicale réunissait à la mi-journée 85 000 personnes, selon les chiffres communiqués par la préfecture de police, contre 65 000 le 29 janvier. La CGT, elle, avançait jeudi au même moment le chiffre de 350 000 manifestants (300 000 le 29 janvier). Quelques heures auparavant, décalage horaire oblige, 3 000 à 10 000 personnes avaient manifesté dans l'île de La Réunion.

L'essai du 29 janvier a donc été transformé. Il faut dire qu'entre-temps la multiplication des plans sociaux a alourdi le climat social. À Compiègne (Oise), les manifestants étaient deux fois plus nombreux jeudi : le défilé de 10 000 personnes a été renforcé par un millier de salariés venus de l'usine Continental de Clairoix (Oise), dont la fermeture a été annoncée la semaine dernière.

Des transports en commun très affectés en province

À Marseille aussi, des personnels d'entreprises touchées ou menacées par des plans sociaux ou du chômage partiel (ArcelorMittal, Atmel...) sont venus grossir le cortège, aux côtés d'autres salariés du privé (Eurocopter...) et d'employés du secteur portuaire, également en crise. Les syndicats ont compté 320 000 manifestants, contre 30 000 selon la police, des chiffres qui restent supérieurs à la précédente journée d'action nationale (entre 24 000 et 300 000).

À Grenoble, touchée par les restructurations chez Caterpillar, la police a compté 34 000 personnes dans les cortèges, 60 000 d'après les syndicats.

16

« Sony, l'arnaque ! », ont pour leur part scandé, dans les rues de Mont-de-Marsan, les salariés de l'usine de Pontonx-sur-l'Adour. La semaine dernière, ils avaient retenu le PDG France du groupe japonais d'électronique pour protester contre la fermeture de leur usine. Au total, le cortège a rassemblé 5 000 à 8 000 personnes contre 3 700, selon la police, le 29 janvier. Les perturbations dans les transports ont été globalement limitées, en partie grâce au service minimum.

À la SNCF, 60 % des TGV, 45 % des TER et 40 % des transiliens étaient assurés. En région parisienne, les transports en commun circulaient légèrement mieux que le 29 janvier. Ils étaient, par contre, très affectés à Bordeaux, Reims, Strasbourg et Nice, mais normaux à Marseille.

Des grévistes moins nombreux dans la fonction publique

Nouveauté en revanche : les grévistes étaient moins nombreux dans la fonction publique (19,5 % à la mi-journée, d'après le gouvernement, contre 25,2 %), ainsi que dans l'éducation nationale, qui affichait, à la mi-journée, 29,28 % de grévistes en moyenne chez les enseignants, contre 36,82 % le 29 janvier. Mais les nombreux appels à la grève ou à la manifestation dans le secteur privé ont largement compensé, de Total au secteur automobile en passant par les banques, l'informatique et les grands groupes industriels (Saint-Gobain, Rhodia...) ou encore la grande distribution (Auchan, Carrefour...).

Cette deuxième journée de mobilisation s'est déroulée sur fond de regain de tension entre syndicats et patronat, après les critiques de la présidente du Medef, Laurence Parisot, contre la CGT, qu'elle a accusée de « démagogie ».

« La meilleure façon qu'on réussisse notre journée, a estimé sur RMC François Chérèque, secrétaire général de la CFDT, c'était qu'elle fasse ces déclarations. Ça a scandalisé beaucoup de militants ».

Un nouveau rendez-vous revendicatif prévu le 1er mai

Après cette « démonstration de force », la balle est à présent dans le camp du gouvernement et du patronat, estiment les syndicats. Pour François Chérèque, « si une mobilisation aussi massive que celle d'aujourd'hui ne permet pas de changer la donne, le gouvernement prend des risques parce qu'on continuera à se mobiliser ».

Préparées à l'idée d'une action longue, les organisations syndicales envisagent d'ores et déjà un nouveau rendez-vous revendicatif le 1er mai, jour de la Fête du travail. L'objectif « n'est pas de bloquer le pays mais d'obtenir des déblocages de moyens », a poursuivi le leader de la CFDT.

Pour les responsables syndicaux en effet, le compte n'y est pas. « Qu'est-ce qui fait qu'en période de crise (...) les salariés descendent dans la rue, relèvent la tête ? C'est qu'ils ont un profond sentiment d'injustice sociale. Et ça, je crois que ni le gouvernement ni le patronat ne l'ont encore compris », a estimé pour sa part Jean-Claude Mailly, le numéro un de Force ouvrière. Comme ses homologues, Bernard Thibault attendait, au nom de la CGT, les déclarations de François Fillon au journal télévisé de TF1. « Il est impossible, martelait hier le leader cégétiste, que le gouvernement reste immobile sur sa politique. »

Ouest France 19 mars 2009

### **Grèves : Environ 300 000 manifestants dans les rues de l'Ouest**

17

Il y a globalement eu davantage de manifestants que le 29 janvier dans les grandes villes, ce jeudi, selon des chiffres concordants. Lille, la manifestation a presque doublé son score selon les organisateurs avec 60 000 personnes (25 000 à 35 000 le 29 janvier). La police, après avoir confirmé une hausse de la mobilisation, a ensuite fait état de difficultés de comptage. Bordeaux 36 000 à plus de 100 000 personnes ont manifesté (34 000 à 80 000 le 29 janvier). Des salariés du privé, nombreux, Carrefour, Dassault, Air France, faisaient banderole commune avec des enseignants, étudiants, universitaires. Toulouse 41 000 à 110 000 personnes ont défilé cet après-midi (56 000 à 90 000 le 29 janvier)

Les manifestations dans les grandes villes ont connu jeudi une affluence supérieure au 29 janvier, selon les chiffres de la police et des organisateurs. La CGT estime à 3 millions le nombre de manifestants ayant participé aux manifestations du jour. La police avance, de son côté, le nombre de 1,2 million de manifestants.

#### Paris

85 000 personnes se sont mobilisées selon la préfecture de police, contre 65 000 le 29 janvier. Selon les syndicats, ils étaient 350 000.

#### Marseille

Deux heures et demi après le départ du défilé, les derniers manifestants attendaient encore de pouvoir partir. Le parcours, initialement prévu sur 5 km, a été allongé. Cette fois-ci, les syndicats parlent de 320 000 (300 000 en janvier) manifestants, quand la police avance le chiffre de 30 000 (24 000 en janvier).

#### Lyon

La manifestation a rassemblé jusqu'à 30 000 personnes selon la police, davantage selon les syndicats (25 000 à 30 000 le 29 janvier). Signe de l'affluence, une heure après le départ de la tête du cortège, vers 10h30, plus d'un millier de manifestants n'avait toujours pas quitté le point de ralliement. On dénombrait environ 400 salariés du groupe de Rhodia, ainsi qu'une soixantaine de manifestants de Sanofi-Aventis.

#### Lille

La manifestation a presque doublé son score selon les organisateurs avec 60 000 personnes (25 000 à 35 000 le 29 janvier). La police, après avoir confirmé une hausse de la mobilisation, a ensuite fait état de difficultés de comptage.

Bordeaux

36 000 à plus de 100 000 personnes ont manifesté (34 000 à 80 000 le 29 janvier). Des salariés du privé, nombreux, Carrefour, Dassault, Air France, faisaient banderole commune avec des enseignants, étudiants, universitaires.

Toulouse

41 000 à 110 000 personnes ont défilé cet après-midi (56 000 à 90 000 le 29 janvier).

18

A Angoulême, entre 14 000 et 25 000 personnes ont défilé, parmi lesquelles de nombreux retraités et salariés du privé, issus notamment de Schneider Electric et Lafarge. A Limoges, entre 11 500 et 25 000 manifestants ont défilé, tandis que 300 salariés de la société agroalimentaire Madrange sont allés jeter des oeufs devant le domicile de leur patron. Madrange, qui emploie 1 700 personnes et dont le siège est à Limoges, est à vendre et attend un repreneur.

Dans l'Ouest

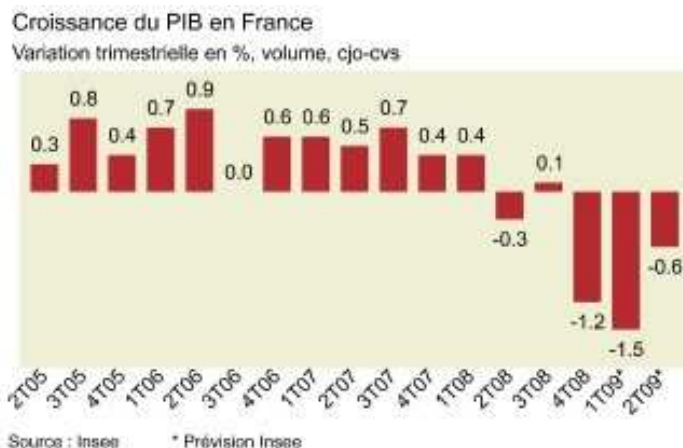
La mobilisation a été très forte. A Rennes, la police annonce une participation en baisse avec 14 000 personnes (un nombre qui étonne les observateurs), contre 40 000 d'après les organisateurs (20 000 à 35 000 le 29 janvier). Mis à part Brest ou Le Mans, dans de nombreuses villes en Normandie (Caen, Alençon, Lisieux), Bretagne (Lorient, Vannes), la police a noté une mobilisation en hausse sensible.

A Nantes, l'imposante manifestation, qui a rassemblé de 42 000 à 75 000 personnes (35 000 à 55 000), a été marquée par des incidents entre l'intersyndicale et des syndicats anarchistes (CNT) ou étudiants (Sud).

Les échos 19 mars 2009

### Un recul du PIB de l'ordre de 3 % se profile en 2009

L'activité se repliera de 1,5 % au premier trimestre 2009, puis de 0,6 % au deuxième, prévoit l'Insee dans sa note de conjoncture. A fin juin, l'acquis de croissance atteindrait 2,9 %. La consommation résisterait, mais les destructions d'emplois s'envoleraient.



"Ce projet de loi de Finances rectificative est construit, vous le savez, sur l'hypothèse d'une diminution de 1,5 % du PIB en 2009", a rappelé Christine Lagarde, mercredi, en ouverture du débat sur le collectif budgétaire à l'Assemblée nationale.

"Certains commencent déjà à s'agiter pour dire que ce chiffre est largement sous-estimé, et qu'il atteindra plus vraisemblablement 2 %. Malheureusement, tous les prévisionnistes, de droite comme de gauche, s'accordent sur un point : à plus de deux trimestres, la prévision est totalement incertaine".

L'Insee, qui limite justement sa prévision à deux trimestres, est pourtant beaucoup plus pessimiste : le produit intérieur brut reculerait de 1,5 % au premier trimestre cette année, puis de 0,6 % au deuxième, indique-t-il ce matin dans une note de conjoncture qui va à nouveau jeter un froid.

Ampleur est sans précédent

La récession s'amplifie : en décembre, l'institut tablait sur un recul de 0,4 % puis de 0,1 %. L'acquis de croissance pour 2009 à fin juin (la croissance moyenne sur l'année si l'activité se stabilise au second semestre) s'établit à 2,9 %. Si la récession à l'oeuvre en France depuis l'an dernier devrait être plus limitée qu'ailleurs (lire ci-contre), son ampleur est sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. Le recul de l'activité sera bien supérieur à celui observé en 1993 ( 0,9 %) et en 1975 ( 1 %). Pour atteindre la prévision gouvernementale, il faudrait, si la prévision de l'Insee se vérifie, un rebond de près de 2 % sur chacun des deux derniers trimestres : autant dire impossible. La probabilité est beaucoup plus forte que la baisse du PIB se situe autour de 3 %.

Différence majeure entre le gouvernement et l'Insee : la prévision de l'institut statistique intègre l'impact de l'effondrement de la production industrielle observé en janvier, qui va lourdement peser sur l'activité du premier trimestre et traduit la chute de la demande mondiale et qui s'illustre aussi par le repli des exportations ( 5,8 % prévu au premier trimestre). A 76 %, " le taux d'utilisation des capacités de production est maintenant très faible ", note Benoît Heitz, chef de la division Synthèse conjoncturelle : 3,5 points en dessous de son niveau de 1993 et 8 points inférieur à celui de longue période. Avec un nouveau déstockage prévu au premier semestre, l'investissement va poursuivre son repli, parie l'Insee.

Horizon lointain pour la reprise

Les destructions d'emplois devraient donc s'accélérer à un rythme historique (lire ci-dessous) : 387.000 dans le secteur marchand au premier semestre, davantage que la prévision du gouvernement sur l'ensemble de l'année (350.000). Le pouvoir d'achat des ménages, toutefois, serait maintenu en territoire positif au premier semestre grâce à la désinflation (avec une baisse des prix de 0,6 % sur un an en juin) et aux prestations sociales, ce qui permettrait une résistance de la consommation des ménages.

Avec deux à trois dixièmes de point de PIB à court terme, le plan de relance mis en oeuvre en France devrait " modérer la récession dès le deuxième trimestre ", anticipe l'Insee, mais sans permettre, encore, de renouer avec une évolution positive du PIB. Mercredi, Christine Lagarde a explicitement renvoyé la reprise à un horizon relativement lointain : " Au premier semestre 2010 selon certains, plus vraisemblablement au second d'après moi ".

## L'unité syndicale marque le pas après la mobilisation record du 19 mars

Les huit syndicats, réunis vendredi à Paris au lendemain du succès des manifestations du 19 mars, ont déclaré vouloir "prendre le temps" pour envisager une nouvelle date de mobilisation, qui sera discutée lors d'une nouvelle rencontre le 30 mars.

Après quatre heures de discussions, les responsables des huit syndicats français ont finalement repoussé leur réponse au 30 mars, en invoquant la nécessité de "prendre le temps" d'analyser le mouvement, qui a atteint son apogée jeudi avec entre 1,2 et 3 millions de personnes dans les rues

20

Les syndicats, au lendemain de manifestations record dans toute la France, ne sont pas parvenus à s'entendre sur les perspectives à offrir à la vaste mobilisation qu'ils ont enclenchée il y a deux mois, face à un gouvernement inflexible.

Que faire du succès du 19 mars, après celui du 29 janvier, alors que le gouvernement refuse de "changer de cap" ?

Après quatre heures de discussions, les responsables des huit syndicats français (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, Unsa) ont finalement repoussé leur réponse au 30 mars, en invoquant la nécessité de "prendre le temps" d'analyser le mouvement, qui a atteint son apogée jeudi avec entre 1,2 et 3 millions de personnes dans les rues. "Nous explorons des chemins totalement inconnus (avec) un mouvement de cette ampleur", a reconnu Maryse Dumas (CGT) à l'issue de la réunion.

"Le succès de la mobilisation et la confiance des salariés nous donnent une responsabilité comme on en a rarement eue dans une période récente", a souligné de son côté Gérard Aschieri (FSU).

Si tous les acteurs ont insisté sur leur "détermination" à poursuivre leur mouvement dans l'unité, ils ne l'envisagent pas de la même manière.

"Le patronat et le gouvernement coalisent leurs efforts pour construire un mur en face de nous. Ce mur, on est capable de le fissurer", a assuré Maryse Dumas.

Pourtant, vendredi, au faîte de sa force, l'intersyndicale n'est pas parvenue à s'entendre, même sur un rendez-vous unitaire pour la date symbolique du 1er mai. Dans leur communiqué commun, les syndicats se bornent à "mettre en débat (cette) étape importante".

Tout en réaffirmant les exigences de leur plate-forme revendicative, les syndicats cherchent la formule la plus à même de mobiliser, d'autant que tout futur mouvement sera scruté de près après le record de jeudi.

Dans la panoplie d'actions possibles figurent notamment la possibilité d'une nouvelle journée nationale interprofessionnelle, d'actions localisées par bassins d'emplois ou par secteurs, ou des manifestations le samedi permettant de mobiliser sans faire grève.

Dès jeudi, certaines organisations, comme la FSU ou l'union syndicale Solidaires, n'avaient pas caché leur volonté de surfer sur le 19 mars et de convoquer une nouvelle mobilisation nationale avant le début des vacances de Pâques, le 4 avril. "Viser samedi prochain ou celui d'après, c'est trop court pour être sûr de rassembler les gens et ne pas les fatiguer", a considéré jeudi Marcel Grignard (CFDT).

La plupart des syndicats, dont la CFDT mais aussi FO, ne sont pas partisans de journées d'action à répétition.

Le dirigeant de la CGT Bernard Thibault avait évoqué en début de semaine la possibilité d'un 1er mai "pas protocolaire mais revendicatif", sans exclure "des initiatives régionales".

Dans l'attente d'une nouvelle date, "on va aussi s'appuyer sur ce qui se passe localement, à l'initiative des salariés", a souligné la porte-parole de Solidaires Annick Coupé.

"Nous souhaitons aussi donner le temps au gouvernement pour qu'il réalise l'ampleur de la mobilisation", a précisé Gabrielle Simon (CFTC).\ ( Compte-tenu du nouveau rendez-vous syndical du 30 mars, "le gouvernement a dix jours pour réagir", a lancé depuis Rennes le secrétaire général de la CFDT François Chérèque.

Le moniteur 20 mars 2009

### **Le secteur de la construction perdrait 38.000 emplois au premier semestre**

**(Note de la FD, cela n'engage que l'insee)**

Sombres prévisions pour le début d'année dans le BTP qui serait en décroissance et perdrait des emplois au premier semestre. Le secteur de la construction, qui a créé 13.000 emplois en 2008, en perdrait en effet 38.000 au premier semestre 2009, selon les prévisions de l'Insee. La production, qui s'est déjà contractée aux troisième et quatrième trimestres 2008, continuerait de le faire pendant la première moitié de l'année : l'Insee prévoit une diminution de 1,9% au premier trimestre et de 1% au deuxième trimestre. Les deux secteurs du bâtiment et des TP baisseraient. Au quatrième trimestre 2008, le recul était de 0,8% après - 0,4% au troisième trimestre.

Investissements à la baisse

Les travaux publics étaient plus touchés que le bâtiment, avec un recul de 1,8% et 0,5% respectivement. Au final, pour l'ensemble du semestre, la production baisserait de 3,8% après une quasi-stagnation en 2008 : +0,2% (contre + 4,2% en 2007).

Les investissements des entreprises non financières, qui se ventilent entre investissements en produits manufacturés et investissements en construction, sont orientés à la baisse sur ces deux segments. En construction, ils ont continué de se réduire au dernier trimestre 2008 : - 1,7% après - 0,5% au T3. Sur l'ensemble de l'année, ils ont stagné (+ 0,1%) après une hausse de 9,3% en 2007. La baisse observée fin 2008 s'intensifierait début 2009 puisque le recul serait de 4,2% au T1 puis de 2% au T2. Il serait particulièrement marqué dans les TP, du fait des conditions climatiques défavorables (- 8% au T1 puis - 1% au T2).

### **Fillon exclut "un nouveau plan de relance", défend les mesures déjà adoptées**

Le Premier ministre, François Fillon, a une fois de plus exclu jeudi soir à TF1 un "nouveau plan de relance" de l'économie face à "une inquiétude très légitime" lors de la journée de mobilisation, mais à laquelle, selon lui, les mesures déjà adoptées répondent.

La réponse du gouvernement ne sera "certainement pas un nouveau plan de relance", a-t-il dit.

"J'écoute les Français tous les jours, ceux qui ont manifesté aujourd'hui et qui étaient nombreux, qui expriment une inquiétude qui est très légitime face à une crise mondiale d'une très grande gravité", a ajouté M. Fillon.

"J'agis pour les défendre et les protéger", a-t-il affirmé.

Selon lui, il faut "attendre" que le premier plan de relance de 26 milliards d'euros lancé en décembre "produise ses effets" et notamment "des emplois qui vont être sauvés et qui ont déjà été sauvés", "des mesures pour aider la trésorerie des entreprises", une extension du recours au chômage partiel et sa meilleure indemnisation.

Seule véritable annonce: la mise en place d'un comité de suivi qui se réunira chaque mois "pour vérifier que les mesures prises sont appliquées" et efficaces". "Le cas échéant, s'il faut adapter ces mesures, on les adaptera", a-t-il fait valoir.

"Il n'y a pas de tabou, le gouvernement n'est pas fermé. Il entend ce que disent les uns et les autres, ceux qui manifestent et ceux, nombreux d'ailleurs qui ne manifestent pas", a jugé M. Fillon.

Mais "la mobilisation ne résoudra pas les problèmes de la crise mondiale", a-t-il ajouté répétant qu'il n'y aura pas d'augmentation du Smic, l'une des revendications des syndicats et de l'opposition. "Ce n'est pas la priorité dans une crise aussi grave. (...) La priorité c'est la mobilisation pour l'emploi, c'est de sauver les emplois".

Un effort important a selon lui déjà été consenti avec la suppression des deux tiers provisionnels de l'impôt sur les revenus 2008 pour les foyers relevant de la première tranche d'imposition et le crédit d'impôt accordé à deux autres millions de contribuables.

"Six millions de Français vont voir leur impôt sur le revenu diminué en 2009 des deux tiers", a-t-il insisté.

Selon M. Fillon, "tous les Français comprennent qu'on ne peut pas aller au delà" car d'une part le déficit public, déjà "doublé" cette année en serait aggravé et "ce serait empêcher la reprise" alors que "des signes" dans ce sens existent "pour l'année 2010".

Totalement en phase avec la majorité UMP à l'Assemblée nationale qui a étouffé jeudi la fronde d'une partie de ses membres en refusant de toucher au bouclier fiscal -qui limite les impositions à 50% du revenu-, M. Fillon a estimé que "la sortie de cette crise ne passe pas par la fuite des capitaux" et "par l'augmentation des impôts".

### **Jean-Claude Mailly: les syndicats déterminés "à maintenir la pression"**

Le secrétaire général de Force Ouvrière, Jean-Claude Mailly, a déclaré vendredi sur RTL qu'il y avait "une détermination de l'ensemble des syndicats à maintenir la pression", au lendemain de la journée de manifestations.

Les syndicats se retrouvent vendredi matin pour déterminer la suite à donner à cette journée interprofessionnelle.

"On est déterminés et l'objectif, c'est de gagner", a ajouté M. Mailly, précisant que mettre à profit le 1er mai était "une des pistes" envisagées.

Selon lui, les manifestations de jeudi montrent "une vraie détermination, de vraies attentes de la part des salariés, qu'il y a un énorme besoin de justice sociale".

"Le gouvernement ne peut pas dire +on va attendre, et on va jouer le calendrier+ d'une certaine manière", a-t-il poursuivi.

Le leader de FO, qui a croisé le ministre du Travail Brice Hortefeux dans les studios de RTL, lui a dit "que c'était trop court, qu'il n'y a pas de réponse", a rapporté M. Mailly, qui a trouvé M. Hortefeux "un peu moins arrogant que le Premier ministre" François Fillon jeudi soir sur TF1.

Selon M. Mailly, le gouvernement "fait preuve d'irresponsabilité" alors qu'"on est dans une crise profonde".

Il demande une augmentation du Smic, une "disposition législative" pour qu'"à chaque fois qu'il y a une aide publique à une entreprise", il y ait "un engagement précis de l'entreprise notamment en termes d'emplois", et également que l'on "lève le pied sur les services publics et les suppressions de postes".

Libération 20 mars 2009

## **Le prix du gaz va baisser de 11,3% au 1er avril**

Les tarifs réglementés du gaz naturel, qui concernent 93% des consommateurs français, sont fixés par le gouvernement après avis de la Commission de régulation de l'énergie.

Les tarifs réglementés du gaz naturel vont baisser de 11,3% au 1er avril, ont annoncé vendredi le ministre de l'Écologie Jean-Louis Borloo et la ministre de l'Économie Christine Lagarde dans un communiqué commun. Les ministres *«ont saisi pour avis la Commission de régulation de l'énergie d'un projet d'arrêté ministériel imposant une baisse des tarifs réglementés du gaz naturel fourni par GDF-Suez de 0,528 centimes d'euro hors taxe par kilowattheure au 1er avril 2009»*, précise le communiqué.

*«Pour les ménages et les clients professionnels bénéficiant toujours de tarifs réglementés, cette baisse se traduira par une réduction des factures de gaz naturel de 11,3% en moyenne»*, est-il ajouté.

Les tarifs réglementés du gaz naturel, qui concernent 93% des consommateurs français, sont fixés par le gouvernement après avis de la Commission de régulation de l'énergie.

Ils sont calculés selon une formule prenant en compte les prix du pétrole, le cours du dollar ainsi que les coûts d'acheminement, de stockage et de commercialisation.

Les tarifs réglementés du gaz pour les particuliers avaient augmenté de 15,2% en 2008.

Les ministres rappellent que *«depuis août 2008, environ 1 million de ménages modestes peuvent bénéficier du tarif spécial de solidarité du gaz naturel à leur demande»*.

*«Il s'agit d'une réduction forfaitaire pouvant atteindre 118 euros quel que soit le fournisseur de gaz. Si les tarifs réglementés baissent, le montant de la réduction forfaitaire ne sera pas réduit pour autant»*, ajoutent-ils.

## **Chômage : rien ne va plus**

330 000 emplois supprimés au premier semestre 2009 : ce sont les dernières prévisions de l'Insee.

Le chômage va *«nettement»* remonter et atteindre 8,8% en métropole – 9,2% avec les départements d'Outre-mer – dès la fin du premier semestre 2009, selon la nouvelle note de conjoncture de l'Insee parue vendredi.

Ces nouvelles prévisions vont au-delà du pronostic déjà alarmant de l'assurance-chômage, car selon l'Insee, les destructions nettes d'emploi atteindraient, rien qu'au 1er semestre, 387.000 dans le secteur marchand. Sauf en cas d'amélioration au second semestre, les scénarios examinés par l'Unedic mercredi seraient donc en dessous de la réalité, puisqu'ils anticipent 354.000 à 436.000 destructions d'emplois salariés sur toute l'année.

La prévision gouvernementale serait aussi dépassée puisque le collectif budgétaire de début mars table sur 350.000 destructions nettes en 2009.

«Le rythme de pertes d'emplois est plus rapide qu'en 1993», année de forte récession, «où les pertes d'emplois avaient atteint 170.000 au 1er semestre», a souligné Eric Dubois, chef du département de la conjoncture à l'Insee. Soit deux fois moins que les prévisions pour 2009.

Certes, des créations sont attendues dans le secteur non-marchand, le gouvernement ayant rouvert les vannes des contrats aidés dans le monde associatif notamment (+47.000), mais cela ne compensera pas l'hémorragie du privé.

Au total, l'économie perdrait donc plus de 330.000 postes sur les six premiers mois de 2009, après une perte de 90.000 en 2008.

Par secteur, l'industrie connaîtrait des pertes encore accrues en 2009 (-140.000 postes au 1er semestre 2009, -73.000 en 2008).

La construction, où la création d'emplois a ralenti en 2008 après deux ans de croissance, «passerait dans le rouge en 2009» selon l'Insee (-38.000 postes au 1er semestre, +13.000 en 2008).

Comme au début des années 1990, le tertiaire enregistrerait plus de destructions que de créations d'emplois salariés (-205.000 au 1er semestre, +81.000 en 2008), en raison du plongeon continu de l'intérim, comptabilisé dans les activités de service, même pour des missions dans l'industrie ou le BTP. L'an dernier, 139.000 postes d'intérimaires ont été détruits.

Pour le taux de chômage, l'Insee, plus pessimiste qu'en décembre, prévoit qu'il va progresser d'un point en seulement six mois et remonter d'ici fin juin au niveau du 3e trimestre 2006. L'essentiel des deux points de baisse du chômage enregistrés entre 2006 et 2008 serait ainsi effacé.

(Source AFP)

La tribune 20 mars 2009

### **Une semaine marquée par la forte mobilisation des salariés**

A la Une de l'actualité cette semaine, le succès de la seconde journée d'action intersyndicale qui a réuni trois millions de personnes selon les syndicats. Le pessimisme de la note de conjoncture de l'Insee, la mise en place d'une programme de rachat de bons du Trésor par la Fed, le mariage dans le secteur des mutuelles d'assurance et la polémique créée par les primes chez AIG ont également fait les gros titres.

### **3 MILLIONS DE MANIFESTANTS MAIS PAS DE NOUVEAU PLAN DE RELANCE**

Moins de grévistes dans le secteur public mais plus de monde dans les rues. Pour la seconde journée d'action intersyndicale de l'année, 3 millions de personnes ont ainsi défilé, au sein de 229 cortèges, selon la CGT. Pour la police, les manifestants étaient 1,2 million. Si les chiffres divergent comme à l'habitude, syndicats et force de l'ordre s'accordent sur la plus forte mobilisation. Lors de la dernière manifestation du 29 janvier, le 29 janvier, les syndicats avaient recensé 2,5 millions de personnes et la police 1,08 million. Entre-temps, le climat social s'est alourdi avec l'annonce de nouveaux plans sociaux. Du coup, le secteur privé s'est mobilisé avec de nombreux arrêts de travail, chez *Total*, *Saint-Gobain*, *Carrefour*, *Rhodia* ou encore *Alcatel-Lucent*, ainsi que dans la banque, la chimie ou le commerce.

Réunis ce vendredi à Paris, les huit syndicats (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, Solidaires, FSU, CFTC et Unsa) ont déclaré vouloir "prendre le temps" pour envisager une nouvelle date de mobilisation, qui sera discutée lors d'une nouvelle rencontre le 30 mars. Les différents responsables syndicaux ont réaffirmé leur détermination à poursuivre le mouvement, avec en point d'orgue la journée du 1er mai. En attendant, le gouvernement n'entend pas prendre de nouvelles mesures, après celles annoncées le 18 février lors d'un sommet social. Mesures jugées insuffisantes par les syndicats. François Fillon a ainsi rejeté l'idée d'un nouveau plan de relance de la consommation. De son côté, Nicolas Sarkozy appelle à "mettre en oeuvre sans délai les mesures" déjà prises.

## **L'INSEE DRESSE UN TABLEAU NOIR DES PERSPECTIVES CONJONCTURELLES FRANÇAISE**

La France va connaître sa pire récession depuis le choc pétrolier. La prévision de l'Insee n'incite guère à l'optimisme.

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, l'activité va baisser de 1,5% au premier trimestre, du jamais vu depuis 1975, puis de 0,6% au deuxième trimestre. La chute du PIB (produit intérieur brut) devrait donc se modérer, les plans de relance français et étrangers permettant de limiter un peu l'impact de la crise internationale, prévoit l'Insee. Et si la croissance devait être nulle au deuxième semestre, la France achèverait l'année 2009 sur un recul du PIB de 2,9%, prévient l'Insee, soit deux fois plus que les prévisions de Bercy qui table sur un recul de l'activité de seulement 1,5% sur l'année. Selon l'Insee, il faudrait une croissance de 1,9% au troisième et au quatrième trimestres (des hypothèses peu réalistes dans le contexte actuel) pour atteindre l'objectif gouvernemental sur l'ensemble de l'année. Conséquence du repli de l'activité, le marché du travail devrait perdre 333.000 emplois au premier semestre, un chiffre qui atteindrait même 387.000 dans le secteur marchand non agricole (197.000 au premier trimestre, 190.000 au deuxième). Le taux de chômage, qui avait baissé de deux points entre le début 2006 et le début 2008, devrait poursuivre sa remontée amorcée fin 2008 pour atteindre 8,8% en France métropolitaine au deuxième trimestre 2009, soit une hausse d'un point en six mois. Seule lueur positive dans ce sombre tableau : l'Insee s'attend à une légère progression du pouvoir d'achat des ménages (0,2% au premier trimestre, 0,3% au deuxième) grâce au dynamisme des prestations sociales et à la désinflation. Le taux d'inflation, redescendu à 1% fin 2008 après avoir culminé à 3,6% pendant l'été, devrait même passer temporairement en territoire négatif (-0,6% à fin juin) mais l'Insee écarte le risque d'une déflation.

## **LA RESERVE FEDERALE VA RACHETER JUSQU'A 300 MILLIARDS DE DOLLARS DE BONS DU TRESOR**

Coincée par des taux d'intérêts déjà au plus bas, la Réserve fédérale doit désormais prendre des mesures non conventionnelles pour soutenir l'économie américaine. A l'issue de son Comité de politique monétaire, qui a sans surprise maintenu le taux directeur dans une marge de fluctuation allant de 0% à 0,25%, la Fed a annoncé qu'elle allait racheter jusqu'à 300 milliards de dollars de bons du Trésor à long terme dans les six mois à venir. Les marchés spéculaient ces derniers jours sur un éventuel programme de rachat des bons du Trésor, à l'image des mesures annoncées en début de mois par la Banque d'Angleterre, mais ne s'attendaient qu'à une simple déclaration d'intentions. Avec cette mesure, la banque centrale américaine souhaite abaisser les taux d'intérêt à long terme pratiqués sur les marchés et améliorer les conditions du marché du crédit.

Par ailleurs, la Fed va augmenter son programme de rachats de titres adossés à des actifs immobiliers de 750 milliards de dollars, pour le porter au maximum à 1.250 milliards de dollars. Le but de ce programme de rachat de titres émis par les organismes de refinancement hypothécaires Fannie Mae et Freddie Mac est de faire baisser le coût des emprunts immobiliers pour les ménages. Ces annonces, bien accueillies par les marchés, ont provoqué une chute du dollar, retombé à 1,37 dollar pour un euro. Le pétrole a lui grimpé au dessus de 50 dollars le baril, soutenu par la faiblesse du billet vert qui abaisse son coût pour les investisseurs étrangers.

## **MUTUELLES D'ASSURANCE : LA MACIF, LA MATMUT ET LA MAIF VONT SE MARIER**

Mariage au sommet dans le monde des mutuelles d'assurance. La Macif, la Matmut et la Maif vont en effet se marier pour créer un nouveau groupe fort de 10,8 millions de sociétaires et de 9,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Le poids du nouvel ensemble serait particulièrement important en assurance de dommages (auto et habitation), où il prendrait la première place en France avec notamment plus de 11 millions de véhicules assurés. "En cette période difficile économiquement, ce sont trois grandes groupes mutualistes solides qui oeuvrent à se rapprocher pour une meilleure croissance de chacun", a expliqué le PDG de la Matmut, Daniel Havis, dans une lettre adressée aux salariés de la mutuelle.

L'union des trois assureurs va prendre la forme d'une Société de groupe d'assurance mutuelle (Sgam), sorte de holding chapeautant les trois groupes, selon des sources concordantes. Ce type de structure constitue la principale forme d'union chez les assureurs mutualistes et est souvent préféré à la fusion. Il permet par exemple la mise en commun de plateformes, de structures informatiques et de canaux de distribution, chaque établissement conservant son identité propre, sa marque et ses sociétaires.

## **AIG DETAILLE L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS ET CREE UNE NOUVELLE POLEMIQUE**

AIG, *American International Group*, n'en finit plus de faire les gros titres. Dimanche, l'assureur américain, ancien numéro un mondial du secteur, victime d'une perte de près de cent milliards de dollars en 2008, a révélé ce dimanche que la majorité des 170 milliards de dollars reçus de la part du Trésor américain avait servi à dédommager des banques, notamment étrangères, et des municipalités. La banque d'affaires américaine Goldman Sachs a été la principale bénéficiaire avec 12,9 milliards de dollars reçus. Suivent la banque française Société Générale (11,9 milliards) et la banque allemande Deutsche Bank (11,8 milliards). Parmi les autres gros bénéficiaires de fonds publics figurent la britannique Barclays (7 milliards), la banque d'affaires américaine *Merrill Lynch* (6,8 milliards) et la suisse UBS (5 milliards). Mais le groupe a surtout fait l'actualité en rendant public le versement de 165 millions de dollars de primes des dirigeants directement responsables de la crise qu'il traverse actuellement. Sa survie ne tient en effet qu'aux injections massives et répétées de fonds publics. A ce jour AIG a déjà reçu plus de 170 milliards de dollars de prêts la part de l'Etat, en échange de 79,9% de son capital. Poussée notamment par l'opinion publique américaine, la Chambre des représentants a ainsi décidé ce jeudi d'imposer à hauteur de 90% les primes versées aux salariés dont la rémunération dépasse les 250.000 dollars par an dans des entreprises qui ont reçu plus de cinq milliards de dollars d'aide publique.

## France : le salaire mensuel de base a progressé de 0,3% au quatrième trimestre

Selon la Dares, le salaire mensuel de base a enregistré une hausse de 0,3% au quatrième trimestre 2008 et de 3% en 2008.

Dans les entreprises de dix salariés ou plus de l'ensemble de l'économie hors agriculture et hors emplois publics, 84,2% des salariés travaillent à temps complet au quatrième trimestre 2008, annonce la Dares (ministères de l'Economie et du Travail) ce vendredi matin dans sa synthèse trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi. Pour 10,5% d'entre eux, le temps de travail est décompté sous la forme d'un forfait en jours. Pour les autres, la durée hebdomadaire collective moyenne du travail est de 35,5 heures.

27

Quelque 15,8% des salariés travaillent à temps partiel, poursuit la Dares. Dans ces mêmes entreprises, l'indice du salaire mensuel de base de l'ensemble des salariés (SMB) croît de 0,3% au quatrième trimestre 2008, soit de 3% sur un an.

De son côté, l'indice du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) y progresse de 0,3% au cours du trimestre et de 3,1% sur un an. A titre de comparaison, l'indice des prix (pour l'ensemble des ménages et hors tabac) diminue de 0,8% au cours du trimestre et augmente de 1% entre décembre 2007 et décembre 2008.

## Emploi intérieur total dans la construction (Source Insee)

### Emploi intérieur total dans la construction

*en milliers*

r : données révisées.

p : données provisoires.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

	Salariés et non salariés
<b>2000 (r)</b>	1 463,1
<b>2001 (r)</b>	1 502,5
<b>2002 (r)</b>	1 527,7
<b>2003 (r)</b>	1 532,7
<b>2004 (r)</b>	1 556,3
<b>2005 (r)</b>	1 612,4
<b>2006 (r)</b>	1 684,2
<b>2007 (p)</b>	1 766,8